

3/ LE CHATEAU

Dans un site un peu désert, sur un petit plateau que forme le revers septentrional de la colline de Bourgogne, s'élève l'ancien château de Corcelles. Les bâtiments de forme assez irrégulière et encore, en partie, ceints (1899) de leurs anciens fossés se développent autour d'une cour carrée. La teinte grise de leur haute toiture et leurs sombres murailles, dont l'épaisseur varie entre 0,85 m. et 1,40 m. donnent encore l'aspect de la vieille demeure féodale.

A l'orient se trouve l'ancienne basse-cour, entourée de constructions que flanquent deux petites tours rondes, de défense, percées de meurtrières. Les trois arcades en ogive de l'aile orientale et les deux petites ouvertures surmontées de l'arc en accolade, placées, l'une, dans l'aile du nord, l'autre dans la grosse tour d'angle, du sud-ouest, semblent marquer l'ogive du XVème siècle. Au rez-de-chaussée de cette aile du nord se voient aussi de grandes croisées grillées, dont l'encadrement en pierre de taille, de forme rectangulaire, est orné de riches moulures. Le tout a été aménagé en bâtiments d'habitation et d'exploitation que se partagent deux propriétaires, MM. Martinot et Guichard.

M. Alix, ancien curé de Bourgvilain, publiant quelques notes historiques sur ce village, dans *l'Annuaire de Saône-et-Loire* de 1862, parle de la découverte, en 1859, au lieu dit La Tollée, d'une cinquantaine de tombes, formées de pierres granitiques, posées à sec, et dont le lit et la couverture se composaient de pierres plates non travaillées. Comme parmi tous les restes humains que renfermaient ces tombeaux il ne s'est pas trouvé un squelette de femme ou d'enfant, et que leur emplacement sur un plateau élevé et désert est distant de plus d'un kilomètre du clocher de la paroisse, il ne peut être question, dit-il, d'un ancien cimetière; il croit donc y voir les restes d'un champ de bataille. Les noms de Bourgogne et de Bataille, donnés à deux écarts de Bourgvilain, pourraient ne pas être étrangers à ce fait. En tout cas, cette action de guerre ne saurait être, ajoute-t-il, antérieure au XVème siècle, attendu que la poterie trouvée dans les tombeaux était vernissée et que ce genre, qui vient d'Italie et d'Espagne, n'a commencé à se répandre en France que vers cette époque.

Ces luttes remonteraient donc aux années 1423 à 1430, période de guerre où les Armagnacs et les Bourguignons, ainsi que des partis de Lombards et d'Anglais, leurs alliés, sillonnaient notre territoire. Les deux ou trois brefs récits qui nous sont parvenus sur ces faits énumèrent incomplètement les petites forteresses qui furent alors occupées. Le château de Corcelles, déjà existant avec ses épaisses murailles, flanquées de tours et ceintes de fossés, a bien pu, en attirant l'ennemi, occasionner un fort engagement dans son voisinage.

Dans un procès-verbal de visite des bâtiments occupés par le fermier, en 1715, on lit le portail du donjon du château, qui est en bois de chêne, a deux serrures, un verrou et un courant avec un marteau en bon état. - La porte de la prison a un bon volet doublé en chêne. - Au charbonnier est un saloir en pierre de taille, propre à mettre quatre lards; il a sa couverture en bois qui ferme au moyen d'une barre de fer, avec un cadenas à deux ressorts.

A la voûte du fermoir est attaché " un grand tourtier pour mettre le pain (1).

Un inventaire des effets du château dressé le 7 nivôse an II (22 décembre 1793) fait mention d'une salle à manger et de six chambres, le tout garni d'un assez pauvre mobilier qui n'est estimé que

139 livres. Une de ces chambres est dite chambre des servis, une autre est “ vulgairement dite chambre des chiens ”. Dans un autre se trouve “ un coffre avec beaucoup de vieux papiers inutiles ”. Le 18 prairial an II (6 juin 1794), la vente des meubles (dont trente-cinq fauteuils) et autres objets mobiliers divers produit 2.535 livres (l'assignat avait déjà perdu plus de 60 % de sa valeur nominale).

I. Archives de Saône-et-Loire. Fonds des notaires, minute de M^e Quiclet, 30 avril 1755.

Le château avait une chapelle dotée par les seigneurs de l'Aube d'une fondation de 40 sols en 1668 (1). Lors de l'inventaire de 1715 elle renferme deux bancs en bois de chêne avec deux prie-Dieu. Sur l'autel se trouvent un crucifix et deux chandeliers de cuivre. La couverture et le devant de cet autel sont “ de cadis rouge, avec des galons d'or faux ”. Comme ornements cette chapelle possède une chasuble, une aube, une couverture de calice, et comme décoration, deux carreaux de tapisserie et quatre tableaux.

Au mois de décembre 1793, le mobilier est encore plus modeste : Deux chandeliers en bois peint, quatre pots de fleurs en faïence, un vieux cadre en bois, une clochette en bronze, “ plus un peu de mobilier déposé chez le sieur Déroche, ci-devant curé de Bourgvilain ”.

Donnons aussi quelques mots de l'état du jardin en 1715 : “ Le jardin est bien clos, une partie de haies vives et le reste de murailles. Il est semé, planté ou garni d'artichaut, asperges, choux, oignons, échalotes, rocamboles, pois, blettes et autres menus herbages, ayant trois carrés garnis en turquie ou blé jaune

1 Ibid. GG. 44.

bsp; Ibid. GG. 44.